

MRC PONTIAC OUTAOUAIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue le jeudi 20 août 2026 à compter de 19h03 sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Thursday, August 20, 2026, at 7:03 p.m. under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Présences :

Mme Jane Toller, Préfète – MRC de Pontiac

M. Raymond Pilon, Conseiller/préfet suppléant
Mme Sandra Armstrong, Conseillère
M. Jean-Louis Corriveau, Conseiller
M. Corey Spence, Conseiller
Mme Doris Ranger, Conseillère
Mme Sidney Squitti, Conseillère
M. Terrence Murdock, Conseiller
M. Kevin Murphy, Conseiller
Mme Joanne Ralston, Conseillère
Mme Valerie Twolan-Graham, Conseillère
M. Pierre Cyr, Conseiller
M. Donald Gagnon, Conseiller
Mme Colleen Larivière, Conseillère
Mme Jennifer Quaile, Conseillère
M. Roger Lafond, Conseiller (**VIRTUEL**)
M. Edward Walsh, Conseiller
Mme Jordan Evans, Conseillère
M. Richard Armitage (maire suppléant, Shawville)

Mme Kim Lesage, DG et greffière-trésorière
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Natacha Guillemette, Adjointe à la direction et à la greffe
M. Terry Lafleur, DGA
Mme Andrea Lafleur, Responsable des Finances et de l'admin.
M. Julien Gagnon, Responsable de la sécurité publique et civile
Mme Kari Richardson, Responsable de l'environnement

ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE
- 2** HOMMAGE À M. MILL MCCLEARY, ANCIEN MAIRE DE SHAWVILLE |
TRIBUTE TO MR. MILL MCCLEARY, FORMER MAYOR OF SHAWVILLE
- 3** CAPTATION DE LA SÉANCE & YOUTUBE | RECORDING OF THE
SITTING & YOUTUBE
- 4** DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
STATEMENT - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE
- 5** DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN
(DÉCORUM)
- 6** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND
ADOPTION OF THE AGENDA
- 7** DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF
INTEREST OR CONFLICT
- 8** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE
| ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST REGULAR SITTING
- 9** RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT
- 10** ANNONCES - ÉVÈNEMENTS | ANNOUNCEMENTS - EVENTS
- 11** PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | QUESTION PERIOD
AND STATEMENTS
- 12** ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION
 - 12.1** ÉVALUATION (DÉPÔT DES RÔLES) | ASSESSMENT (ROLL
FILING)
 - 12.2** DÉSIGNATION - GESTIONNAIRE DE LA SAAQ | DESIGNATION -
SAAQ ADMINISTRATOR
 - 12.3** VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES (BRISTOL)
 - 12.4** FINANCEMENT TRANSPORT COLLECTIF 2025/2026 & PAUTC -
CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE MRC/MTMD | PUBLIC TRANSIT
FUNDING FOR 2025/2026 & PAUTC - FINANCIAL ASSISTANCE
AGREEMENT MRC/MTMD
 - 12.5** RÉTABLISSEMENT DES EFFECTIFS D'AGENTS DE PROTECTION
DE LA FAUNE & BUREAU DE CAMPBELL'S BAY | REESTABLISHING
THE NUMBER OF WILDLIFE PROTECTION OFFICERS & CAMPBELL'S
BAY OFFICE
 - 12.6** ÉLECTIONS PROVINCIALES QUÉBEC 2026 - DÉBAT EN
ANGLAIS | 2026 QUÉBEC PROVINCIAL ELECTIONS - DEBATE IN
ENGLISH
 - 12.7** COMITÉS DE LA MRC - REMPLACEMENT DE M. MCCLEARY
(M. ARMITAGE) | MRC COMMITTEES - REPLACEMENT, MR.
MCCLEARY (MR. ARMITAGE)
 - 12.8** AUTORISATION DE DÉPENSE - SERVICES PROFESSIONNELS
EXTERNES | EXPENSE AUTHORIZATION - EXTERNAL PROFESSIONAL
SERVICES
- 13** RAPPORTS DE COMITÉS | COMMITTEE REPORTS
 - 13.1** COMITÉ ENVIRONNEMENT - RENCONTRE DU 06 AOÛT |
ENVIRONMENT COMMITTEE - AUGUST 6TH MEETING
 - 13.1.1** RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT |
ENVIRONMENT COMMITTEE REPORT
 - 13.1.2** DEMANDE - SOUTIEN FINANCIER POUR
L'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT TYPE ET D'UNE POLITIQUE
TYPE SUR LA GESTION DES COURS D'EAU | REQUEST -

FINANCIAL SUPPORT FOR THE DEVEL. OF MODEL
REGULATIONS & A MODEL POLICY, WATERCOURSE
MANAGEMENT

13.1.3 DEMANDE DE SUBVENTION AFIN DE PARTICIPER AU
MONTAGE D'UNE SÉRIE DE WEBINAIRES POUR LES MRC DE
L'OUTAOUAIS | GRANT APPLICATION TO HELP ORGANIZE A
SERIES OF WEBINARS FOR THE MRCS IN THE OUTAOUAIS
REGION

13.1.4 DEMANDE DE FINANCEMENT - ATELIERS ÉDUCATIFS
EN LIEN AVEC LE PRMHH POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2026-
2027 ET 2027-2028 | FUNDING REQUEST - EDUCATIONAL
WORKSHOPS RELATED TO THE PRMHH, 2026-2027 AND 2027-
2028 SCHOOL YEARS

13.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (CSI) - RENCONTRE DU 11
AOÛT | FIRE SAFETY COMMITTEE (CSI) - MEETING OF AUGUST
11TH

13.2.1 ADOPTION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES
RÉVISÉ ET FIXATION DE SA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR |
ADOPTION OF THE REVISED FIRE SAFETY COVER PLAN AND
ESTABLISHMENT OF ITS EFFECTIVE DATE

14 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

14.1 NOMINATION D'UN MEMBRE RÉSIDENT AU COMITÉ
CONSULTATIF AGRICOLE | NOMINATION FOR RESIDENT
MEMBERSHIP ON THE AGRICULTURAL ADVISORY COMMITTEE

14.2 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC
HURDMAN | HURDMAN LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN

14.3 INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE
VILLÉGIATURE AU LAC HURDMAN | INFRASTRUCTURE FOR
HURDMAN LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN

15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

15.1 APPEL DE PROJETS - FONDS DE SOUTIEN AUX FESTIVALS ET
GRANDS ÉVÉNEMENTS 2027, VOLET 2 : DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL | CALL FOR PROJECTS - 2027 FESTIVALS AND MAJOR
EVENTS SUPPORT FUND, COMPONENT 2: TERRITORIAL
DEVELOPMENT

15.2 MODIFICATION - FRR2 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS -
2025-P2 | AMENDMENT - FRR2 ANNUAL ACTIVITY REPORT - 2025-
P2

16 2E PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | 2ND QUESTION
PERIOD AND STATEMENTS

17 OUVERTURE - SESSION À HUIS-CLOS (DOSSIER RH - SONDAGE) |
OPENING - IN CAMERA SESSION (HR FILE - SURVEY)

18 FERMETURE - SESSION À HUIS-CLOS (DOSSIER RH - SONDAGE) |
CLOSING - IN CAMERA SESSION (HR FILE - SURVEY)

19 FERMETURE | CLOSING

C.M. 2026-08-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est résolu d'ouvrir la séance ordinaire du Conseil régional des
maires de la MRC de Pontiac pour le jeudi 20 août 2026 à 19h03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was resolved to open the regular sitting of the Council of Mayors of the Pontiac RCM for Thursday, August 20, 2026, at 7:03 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-02 2 HOMMAGE À M. MILL MCCLEARY, ANCIEN MAIRE DE SHAWVILLE |
TRIBUTE TO MR. MILL MCCLEARY, FORMER MAYOR OF SHAWVILLE

Il est proposé par le maire suppléant M. Richard Armitage et résolu que le Conseil des maires adopte une résolution de reconnaissance en l'honneur des services rendus par M. McCleary au village de Shawville et à la MRC, et lui adresse, ainsi qu'à son épouse, ses meilleurs vœux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by pro-mayor Mr. Richard Armitage and resolved that the Council of Mayors adopt a resolution of recognition in honor of Mr. McCleary's service to the town of Shawville and to the MRC and expressing best wishes to he and his wife.

CARRIED UNANIMOUSLY

3 CAPTATION DE LA SÉANCE & YOUTUBE | RECORDING OF THE
SITTING & YOUTUBE

Cette séance publique du Conseil est enregistrée et diffusée en direct sur le compte YouTube de la MRC de Pontiac (@mrcpontiac920).

L'enregistrement est également rendu disponible le jour suivant la séance sur le site web de la MRC de Pontiac.

Unofficial translation

This public sitting of Council is recorded and broadcast live on the MRC Pontiac YouTube account (@mrcpontiac920).

The recording is also made available the day after the sitting on the MRC Pontiac website.

4 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
STATEMENT - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les autres participants à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer une traduction au besoin.

Unofficial translation

Statement reiterating the importance for Regional Council members and other participants in the sitting to express

themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

5 DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN (DÉCORUM)

Déclaration rappelant l'importance du décorum et du professionnalisme lors des séances du Conseil.

Unofficial translation

Statement recalling the importance of decorum and professionalism during Council sittings.

C.M. 2026-08-03 6 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de 2 items (12.8 & 16/17).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Corey Spence and resolved to adopt the agenda with the addition of 2 items (12.8 & 16/17).

CARRIED UNANIMOUSLY

7 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

Aucune | None

C.M. 2026-08-04 8 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST REGULAR SITTING

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Joanne Ralston et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil régional de la MRC de Pontiac du jeudi 18 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Ms. Joanne Ralston and resolved to adopt the minutes of the regular sitting of the Regional Council of the Pontiac RCM of Thursday, June 18, 2026.

CARRIED UNANIMOUSLY

9 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

La préfète donne un rapport verbal de ses activités depuis la dernière séance du Conseil des maires.

Unofficial translation

The Warden gave a verbal report of her activities since the last sitting of the Council of Mayors.

10 ANNONCES - ÉVÈNEMENTS | ANNOUNCEMENTS - EVENTS

Tour de table des maires.

Unofficial translation

Roundtable of the mayors.

11 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | QUESTION PERIOD AND STATEMENTS

*Mme Carole-Anne Barton (Marche Terry Fox Run)

Unofficial translation

*Ms. Carole-Anne Barton (Marche Terry Fox Run)

12 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

C.M. 2026-08-05

12.1 ÉVALUATION (DÉPÔT DES RÔLES) | ASSESSMENT (ROLL FILING)

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac est l'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien ;

CONSIDÉRANT que FQM Évaluation foncière a été désignée comme évaluateur signataire pour dresser le rôle d'évaluation au nom de la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac peut, en cas d'impossibilité du dépôt de rôle avant le 16 septembre 2026, en reporter le dépôt au 1er novembre 2026, conformément à l'article 71 de la *Loi sur la fiscalité municipale* ;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'évaluateur signataire signifiée par Teams en date du 4 août 2026 ;

Il est proposé par le maire suppléant M. Richard Armitage et résolu de reporter le dépôt du rôle (2027-2028-2029) des

municipalités de Bristol, Shawville, Clarendon, L'Île-du-Grand-Calumet et Mansfield-et-Pontefract au 1er novembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING that the MRC Pontiac is the municipal body responsible for the property assessment of local municipalities whose territory falls within its jurisdiction;

CONSIDERING that FQM Évaluation foncière has been designated as the signing appraiser to prepare the assessment roll on behalf of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that the MRC Pontiac may, in the event that it is impossible to file the roll before September 16, 2026, postpone filing until November 1, 2026, in accordance with section 71 of the *Act respecting municipal taxation*;

CONSIDERING the recommendation of the signing appraiser made by Teams on August 4, 2026;

It is proposed by acting mayor Mr. Richard Armitage and resolved to postpone the filing of the assessment roll (2027-2028-2029) for the municipalities of Bristol, Shawville, Clarendon, L'Île-du-Grand-Calumet and Mansfield-et-Pontefract until November 1, 2026.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-06

12.2 DÉSIGNATION - GESTIONNAIRE DE LA SAAQ | DESIGNATION - SAAQ ADMINISTRATOR

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu que Madame Kim Lesage, Directrice générale et greffière-trésorière, puisse signer pour et au nom de l'organisme tous les documents, tels que le Contrat de mandat - Permis et immatriculation et ses avenants, pour permettre le renouvellement, la prolongation ou la modification du contrat en matière de permis de conduire et d'immatriculation, reliés au mandat confié par la Société de l'assurance automobile du Québec. En cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de cette dernière, la représentante autorisée est : Mme Andrea Lafleur, Directrice des finances et de l'administration.

Il es également résolu que Madame Kim Lesage, Directrice générale et greffière-trésorière, puisse agir à titre de gestionnaire responsable pour veiller à l'application du contrat, pour régler au nom du Mandataire toute question relative au contrat et pour assumer toute autre responsabilité spécifiée par le contrat. Elle est de plus chargée de planifier, d'organiser et de diriger les activités au point de service afin d'assurer la réalisation du mandat. En

cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de cette dernière, la gestionnaire responsable est : Mme Andrea Lafleur, Directrice des finances et de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It is proposed by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved that Ms. Kim Lesage, Director General and Clerk-Treasurer, be authorized to sign, for and on behalf of the organization, all documents—such as the Mandate Agreement—Driver's Licenses and Vehicle Registration and its amendments—to enable the renewal, extension, or modification of the contract regarding driver's licenses and vehicle registration, in connection with the mandate entrusted by the Société de l'assurance automobile du Québec. In the event of her absence or inability to act, the authorized representative is: Ms. Andrea Lafleur, Director of Finance and Administration.

It is also resolved that Ms. Kim Lesage, Director General and Clerk-Treasurer, may act as the responsible manager to ensure compliance with the contract, to resolve on behalf of the Principal any matters relating to the contract, and to assume any other responsibilities specified in the contract. She is further responsible for planning, organizing, and directing activities at the point of service to ensure the fulfillment of the mandate. In the event of her absence or inability to act, the responsible manager is: Ms. Andrea Lafleur, Director of Finance and Administration.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-07

12.3 VENTE POUR TAXES | SALE FOR TAXES (BRISTOL)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Pierre Cyr et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, Mme Kim Lesage, Directrice générale et greffière-trésorière, et/ou M. Terry Lafleur, DGA, ou leurs remplaçants, à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary, notaire, pour un immeuble désigné comme étant le lot *cinq millions huit cent un mille quatre cent vingt-cinq (5 801 425)* du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac (Bristol).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was proposed by Regional Councillor Mr. Pierre Cyr and resolved to authorize the representatives of the MRC Pontiac, Ms. Kim Lesage, Director General and Clerk-Treasurer, and/or Mr. Terry Lafleur, DGA, or their replacements, to sign the contract prepared by Me Mireille Alary, Notary, for lot FIVE MILLION EIGHT HUNDRED ONE

THOUSAND FOUR HUNDRED TWENTY-FIVE (5 801 425) of the
Cadastre du Québec, Pontiac Registration Division (Bristol).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-08

12.4 FINANCEMENT TRANSPORT COLLECTIF 2025/2026 & PAUTC -
CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE MRC/MTMD | PUBLIC
TRANSIT FUNDING FOR 2025/2026 & PAUTC - FINANCIAL
ASSISTANCE AGREEMENT MRC/MTMD

ATTENDU QUE le Bénéficiaire, soit la MRC de Pontiac, a reçu
une aide financière d'un montant de 187 846 \$ dans le cadre
du Programme d'aide d'urgence au transports collectif (le
Programme) ;

ATTENDU QUE le Programme a pris fin le 31 décembre 2023 ;

ATTENDU QU'un montant de 183 320 \$ de l'aide financière
versée au Bénéficiaire en vertu du Programme n'a pas été
utilisé ;

ATTENDU QUE le Ministre souhaite permettre au
Bénéficiaire d'utiliser ce montant correspondant au montant
non utilisé de l'aide financière qui lui a été versée dans le
cadre du Programme, et ce, pour le financement du
transport collectif en 2025 et 2026 ;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 4 de la
Loi sur les transports (RLRQ, c. T -12), le Ministre peut
accorder des subventions pour fins de transport ;

ATTENDU QUE la décision du Conseil du Trésor numéro
223981 du 3 mars 2026 autorise le Ministre à octroyer au
Bénéficiaire une aide financière, au cours de l'exercice
financier 2025-2026, correspondant au montant non utilisé
de l'aide financière versée dans le cadre du Programme, et
ce, pour le financement du transport collectif en 2025 et
2026 ;

ATTENDU QUE les conditions et modalités d'utilisation de
cette aide financière doivent être prévues dans une
convention d'aide financière entre le Ministre et le
Bénéficiaire ;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure la présente convention
d'aide financière, (la Convention), jointe aux présentes pour
en faire partie intégrante, afin de déterminer les obligations
des Parties dans ce contexte ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la Conseillère régionale
Mme Doris Ranger et résolu que la MRC de Pontiac approuve
la conclusion de la présente convention d'aide financière,
jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu d'autoriser Mme Kim Lesage,
Directrice générale et greffière-trésorière, et Mme Jane

Toller, préfète, ou leurs remplaçants, à signer la Convention d'aide financière et à faire les suivis requis à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Beneficiary, the MRC Pontiac, has received financial assistance in the amount of \$187,846 under the Public Transit Emergency Assistance Program (the Program);

WHEREAS the Program ended on December 31, 2023;

WHEREAS an amount of \$183,320 of the financial assistance paid to the Beneficiary under the Program has not been used;

WHEREAS the Minister wishes to allow the Beneficiary to use this amount, corresponding to the unused amount of financial assistance paid to it under the Program, for the financing of public transit in 2025 and 2026;

WHEREAS, pursuant to the first paragraph of section 4 of *the Transportation Act* (CQLR, c. T -12), the Minister may grant subsidies for transport purposes;

WHEREAS Treasury Board Decision No. 223981 of March 3, 2026, authorizes the Minister to grant the Beneficiary financial assistance, during the 2025-2026 fiscal year, corresponding to the unused amount of financial assistance paid under the Program, for the financing of public transit in 2025 and 2026;

WHEREAS the terms and conditions for the use of this financial assistance must be set out in a financial assistance agreement between the Minister and the Beneficiary;

WHEREAS this Financial Assistance Agreement (the Agreement), attached hereto as an integral part thereof, should be entered into in order to determine the obligations of the Parties in this context;

THEREFORE, it is moved by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved that the MRC Pontiac approve the conclusion of this financial assistance agreement, attached hereto to form an integral part thereof.

Be it also resolved that Ms. Kim Lesage, Director General and Clerk-Treasurer, and Ms. Jane Toller, Warden, or their designates, be authorized to sign the Financial Assistance Agreement and to follow up on the matter.

CARRIED UNANIMOUSLY

REESTABLISHING THE NUMBER OF WILDLIFE PROTECTION
OFFICERS & CAMPBELL'S BAY OFFICE

CONSIDÉRANT que les effectifs d'agents de protection de la faune ont connu une diminution importante au cours des dernières années dans plusieurs régions du Québec ;

CONSIDÉRANT que la présence d'agents de protection de la faune sur le territoire est essentielle afin d'assurer la protection de la faune et de ses habitats, ainsi que l'application adéquate de la réglementation, et ce, sur l'ensemble du territoire de la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT que les territoires ruraux et forestiers, tels que celui de la MRC de Pontiac, présentent des réalités particulières nécessitant une présence suffisante et régulière des agents de protection de la faune sur le terrain ;

CONSIDÉRANT que la diminution des effectifs peut compromettre la capacité d'intervention, la surveillance du territoire et les services offerts à la population ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac partage les préoccupations soulevées par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dans sa résolution 2026-R-AG242 concernant le rétablissement des effectifs d'agents de protection de la faune en région ;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une gestion durable de la faune et de maintenir une présence régionale forte permettant de répondre adéquatement aux enjeux propres aux territoires ruraux et forestiers ;

CONSIDÉRANT la fermeture en mars 2026 du Bureau de protection de la faune de Campbell's Bay, dans la MRC de Pontiac ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Jennifer Quaile et RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac :

D'APPUYER la résolution 2026-R-AG242 adoptée par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau concernant le rétablissement des effectifs d'agents de protection de la faune en région ;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec et au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de rétablir et de maintenir des effectifs suffisants d'agents de protection de la faune dans les régions du Québec, notamment dans les territoires ruraux et forestiers ;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de reconnaître l'importance stratégique d'une présence régionale suffisante d'agents de protection de la faune afin d'assurer la protection de la faune et de ses habitats, l'application de la

réglementation ainsi que la sécurité et la qualité des services offerts à la population ;

DE DEMANDER la réouverture du Bureau de protection de la faune de Campbell's Bay, dans la MRC de Pontiac ;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au député de Pontiac, à la Fédération québécoise des municipalités, à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'aux MRC et municipalités du Québec afin de solliciter leur appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the number of wildlife protection officers has decreased significantly in recent years in several regions of Quebec;

WHEREAS the presence of wildlife protection officers on the territory is essential to ensure the protection of wildlife and its habitats, as well as the proper application of the regulations, throughout the territory of the MRC Pontiac;

WHEREAS rural and forested areas, such as that of the MRC Pontiac, present specific realities requiring a sufficient and regular presence of wildlife protection officers on the ground;

WHEREAS the reduction in the number of personnel may compromise the capacity to intervene, the surveillance of the territory and the services offered to the population;

WHEREAS the MRC Pontiac shares the concerns raised by the MRC de La Vallée-de-la-Gatineau in its resolution 2026-R-AG242 concerning the restoration of wildlife protection officers in the regions;

WHEREAS the importance of ensuring sustainable wildlife management and maintaining a strong regional presence to adequately respond to the challenges specific to rural and forest areas;

WHEREAS the closure in March 2026 of the Campbell's Bay Wildlife Protection Office, in the MRC Pontiac;

THEREFORE, it is MOVED by Regional Councillor Ms. Jennifer Quaile and RESOLVED by the Council of the Regional County Municipality of Pontiac:

TO SUPPORT Resolution 2026-R-AG242 adopted by the Council of the Regional County Municipality of La Vallée-de-

la-Gatineau concerning the restoration of the number of wildlife protection officers in the regions;

TO REQUEST the Government of Quebec and the Ministry of the Environment, the Fight Against Climate Change, Wildlife and Parks to re-establish and maintain sufficient numbers of wildlife protection officers in the regions of Quebec, particularly in rural and forested areas;

TO ASK the Government of Quebec to recognize the strategic importance of a sufficient regional presence of wildlife protection officers to ensure the protection of wildlife and its habitats, the application of regulations and the safety and quality of services offered to the population;

TO REQUEST the reopening of the Campbell's Bay Wildlife Protection Office, in the MRC Pontiac;

TO SEND a copy of this resolution to the Minister of the Environment, the Fight Against Climate Change, Wildlife and Parks, the MNA for Pontiac, the Fédération québécoise des municipalités (Quebec Federation of Municipalities), the MRC de La Vallée-de-la-Gatineau and the MRCs and municipalities of Quebec in order to solicit their support.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-10

12.6 ÉLECTIONS PROVINCIALES QUÉBEC 2026 - DÉBAT EN ANGLAIS | 2026 QUÉBEC PROVINCIAL ELECTIONS - DEBATE IN ENGLISH

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac compte une importante population anglophone et détient le statut bilingue conformément à l'article 29.1 de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* ;

CONSIDÉRANT QU'UN débat des chefs en langue anglaise constitue une occasion essentielle pour les électeurs anglophones d'entendre directement les chefs des partis politiques sur les enjeux qui les concernent, notamment l'accès aux services, la santé, l'éducation et les droits linguistiques ;

CONSIDÉRANT QUE la participation de tous les principaux partis politiques à un tel débat favorise la transparence, un débat public éclairé et la participation démocratique ;

CONSIDÉRANT QU'un débat des chefs en anglais avait été organisé par un consortium de médias anglophones du Québec devant avoir lieu le 24 septembre 2026, dans le cadre de la campagne électorale provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE ce débat a été annulé parce que la Coalition avenir Québec (CAQ) et le Parti québécois (PQ) ont refusé d'y participer, invoquant des conflits d'horaire, et que

le Parti libéral du Québec (PLQ) a conditionné sa participation à la présence de tous les partis ;

Il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Valerie Twolan-Graham et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de:

1. Demander à tous les partis politiques provinciaux de s'engager publiquement, dès maintenant, à participer pleinement à tout débat des chefs en anglais dans le cadre de la prochaine campagne électorale provinciale et lors des prochaines campagnes électorales, ou à organiser des forums équivalents en anglais accessibles aux communautés anglophones.
2. Transmettre copie de la présente résolution au député de Pontiac, monsieur André Fortin, à la cheffe de la Coalition avenir Québec et Première ministre du Québec, madame Christine Fréchette, au chef du Parti libéral, monsieur Charles Milliard, au chef du Parti Québécois, monsieur Paul St-Pierre Plamondon, aux co-porte-paroles de Québec solidaire, madame Ruba Ghazal et monsieur Sol Zanetti, au chef du parti conservateur du Québec, monsieur Éric Duhaime, aux médias locaux du Pontiac, au Regroupement des municipalités bilingues du Québec et au *Talking. Advocating. Living in Québec (TALQ)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has a significant English-speaking population and holds bilingual status in accordance with Section 29.1 of the *Act respecting the official and common language of Quebec, French*;

WHEREAS English-language leaders' debates provide an essential opportunity for English-speaking electors to hear directly from provincial party leaders on issues that affect them, including access to services, healthcare, education, and language rights;

WHEREAS the participation of all major political parties in such a debate promotes transparency, an informed public debate, and democratic participation;

WHEREAS a leaders' debate in English had been organized by a consortium of English-language media outlets in Quebec and was scheduled to take place on September 24, 2026, as part of the provincial election campaign;

WHEREAS this debate was ultimately cancelled because the Coalition avenir Québec (CAQ) and the Parti Québécois (PQ) refused to participate, citing scheduling conflicts, while the Quebec Liberal Party (PLQ) conditioned its participation on the agreement of all parties;

It was PROPOSED by Ms. Valerie Twolan-Graham and
RESOLVED UNANIMOUSLY to :

1. Call on all provincial political parties to publicly commit, effective immediately, to participating fully in any English-language leaders' debates during the upcoming provincial election and all future election campaigns, or to organize equivalent forums in English that are accessible to English-speaking communities.
2. Forward a copy of this resolution to the Member of the National Assembly for Pontiac, Mr. André Fortin, the leader of the Coalition Avenir Québec and Premier of Quebec, Ms. Christine Fréchette, the leader of the Liberal Party of Quebec, Mr. Charles Milliard, the leader of the Parti Québécois, Mr. Paul St-Pierre Plamondon; the co-spokespersons for Québec solidaire, Ms. Ruba Ghazal and Mr. Sol Zanetti, the leader of the Conservative Party of Quebec, Mr. Éric Duhaime, to local media outlets in the Pontiac, the Association of Bilingual Municipalities of Quebec and *Talking. Advocating. Living in Quebec (TALQ)*.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-11

12.7 COMITÉS DE LA MRC - REMPLACEMENT DE M. MCCLEARY (M. ARMITAGE) | MRC COMMITTEES - REPLACEMENT, MR. MCCLEARY (MR. ARMITAGE)

Considérant la démission de M. Bill McCleary au poste de maire de la municipalité de Shawville ;

Considérant qu'un changement est requis au niveau de la composition des comités de la MRC auxquels avait été nommé M. McCleary, nommément les 4 comités suivants :
-Comité des ressources humaines (RH), Comité de sécurité incendie (CSI), Comité énergies renouvelables, Comité de foresterie ;

Considérant que M. Richard Armitage, maire suppléant de la municipalité de Shawville, prend la relève en tant que représentant de la municipalité de Shawville au Conseil des maires ;

Il est proposé par le préfet suppléant M. Raymond Pilon et résolu de modifier la composition des 4 comités de la MRC ci-dessous en y remplaçant M. McCleary par M. Armitage à titre de membre :

-Comité des ressources humaines (RH), Comité de sécurité incendie (CSI), Comité énergies renouvelables, Comité de foresterie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas Mr. Bill McCleary has resigned from his position as mayor of the municipality of Shawville;

Whereas a change is required in the composition of the MRC committees to which Mr. McCleary had been appointed, specifically the following four committees:

-Human Resources (HR) Committee, Fire Safety Committee (CSI) , Renewable Energy Committee, Forestry Committee;

Whereas Mr. Richard Armitage, Acting Mayor of the Municipality of Shawville, is taking over as the Municipality of Shawville's representative on the Council of Mayors;

It is moved by pro-warden Mr. Raymond Pilon and resolved to amend the composition of the following four MRC committees by replacing Mr. McCleary with Mr. Armitage as a member:

-Human Resources (HR) Committee, Fire Safety Committee (CSI), Renewable Energy Committee, Forestry Committee.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-12

12.8 AUTORISATION DE DÉPENSE - SERVICES PROFESSIONNELS EXTERNES | EXPENSE AUTHORIZATION - EXTERNAL PROFESSIONAL SERVICES

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu que le Conseil autorise le comité des ressources humaines (RH) à faire appel à un conseiller juridique indépendant en tant qu'enquêteur externe chargé des questions liées au lieu de travail, afin de fournir des conseils et, si nécessaire, d'apporter son aide dans le traitement d'une plainte confidentielle relative au lieu de travail, conformément à la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Corey Spence and resolved that Council authorize the HR Committee to retain independent legal counsel as external workplace investigator for the purpose of advising on and, if required, assisting with the processing of a confidential workplace complaint under the MRC's harassment, violence, and incivility policy.

CARRIED UNANIMOUSLY

13 RAPPORTS DE COMITÉS | COMMITTEE REPORTS

13.1 COMITÉ ENVIRONNEMENT - RENCONTRE DU 06 AOÛT | ENVIRONMENT COMMITTEE - AUGUST 6TH MEETING

13.1.1 RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT |
ENVIRONMENT COMMITTEE REPORT

Rapport par Mme Jennifer Quaile, présidente du comité.

Unofficial translation

Report by Ms. Jennifer Quaile, Chair of the Committee.

C.M. 2026-08-13

13.1.2 DEMANDE - SOUTIEN FINANCIER POUR
L'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT TYPE ET D'UNE
POLITIQUE TYPE SUR LA GESTION DES COURS D'EAU |
REQUEST - FINANCIAL SUPPORT FOR THE DEVEL. OF
MODEL REGULATIONS & A MODEL POLICY,
WATERCOURSE MANAGEMENT

ATTENDU QUE depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, c.6), le 1er janvier 2006, la gestion des cours d'eau est devenue la responsabilité exclusive des MRC ;

ATTENDU QUE depuis 2011, l'AGRCQ a comme mission d'informer ses membres et de partager les connaissances liées à leurs fonctions avec les partenaires concernés ;

ATTENDU QUE pour offrir comme ressource et uniformiser les procédures, l'AGRCQ élabore un nouveau règlement type et une nouvelle politique type sur la gestion des cours d'eau ainsi qu'un guide sur la détermination du statut juridique des écoulements d'eau ;

ATTENDU que ces projets ne bénéficient actuellement d'aucun financement ni d'aucune contribution provenant de sources externes et donc leur réalisation repose sur la participation du milieu municipal, qui profitera directement des retombées et des outils développés ;

ATTENDU QUE pour compléter le montage financier de deux projets, l'AGRCQ sollicite une aide financière de l'ordre de 1 500 \$ de la MRC de Pontiac ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'accepter de contribuer financièrement à ces projets, soit pour un montant de 1 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS since the coming into force of the Municipal Powers Act (L.Q. 2005, c.6) on January 1, 2006, the

management of watercourses has become the exclusive responsibility of the MRC;

WHEREAS since 2011, the AGRCQ's mission is to inform its members and share knowledge related to their functions with the partners involved;

WHEREAS, in order to provide a resource and standardize procedures, the AGRCQ is developing new model regulations and a new model policy on watercourse management, as well as a guide on determining the legal status of watercourses;

WHEREAS these projects currently receive no funding or contributions from external sources, and their implementation therefore depends on the participation of the municipal community, which will directly benefit from the outcomes and the tools developed;

WHEREAS to complete the financial for these two projects, the AGRCQ is requesting financial assistance in the amount of \$1,500 from MRC Pontiac;

It is proposed by Regional Councilor Ms. Colleen Larivière and resolved to agree to contribute \$1,500 toward these projects.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-14

13.1.3 DEMANDE DE SUBVENTION AFIN DE PARTICIPER AU MONTAGE D'UNE SÉRIE DE WEBINAIRES POUR LES MRC DE L'OUTAOUAIS | GRANT APPLICATION TO HELP ORGANIZE A SERIES OF WEBINARS FOR THE MRCS IN THE OUTAOUAIS REGION

ATTENDU que le 28 février 2025, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a confirmé l'éligibilité de la MRC de Pontiac à une subvention d'un montant maximal de 289 550 \$ pour la mise en oeuvre de son Plan régional des milieux humides et hydriques (résolution 2025-03-07) ;

ATTENDU que l'Orientation 1 du PRMHH de la MRC de Pontiac est de Protéger 30% et mettre en valeur les milieux humides en terres privées et hydriques sur le territoire de la MRC avec des activités qui consistent à sensibiliser la population (incluant les propriétaires) à la conservation des MHH ;

ATTENDU que deux demandes de subvention ont été déposées à la MRC par les organismes Canards Illimités Canada (CIC) et le comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) pour participer au montage d'une série de quatre webinaires pour les MRC de l'Outaouais

et la ville de Gatineau, sur le thème de la conservation des milieux humides ;

ATTENDU que les thèmes abordés pour chacun des webinaires sont : 1) Présentation des types de milieux humides, leurs caractéristiques et leurs rôles/fonctions; 2) Présentation générale des bonnes pratiques à l'intention de divers publics (propriétaires, forestiers, villégiateurs, agriculteurs); 3) Sensibilisation des élus et employés des municipalités et des MRC aux enjeux liés à la conservation des milieux humides et hydriques et présenter les mécanismes disponibles pour soutenir les démarches de conservation sur le territoire; 4) Sensibilisation des propriétaires aux enjeux de conservation de leur(s) milieu(x) humide(s) et présentation des outils de conservation ;

ATTENDU que la demande de subvention du COBALI s'élève à 731.40\$ (non taxables) et celle de Canards Illimités Canada à la MRC s'élève à 1 941.26\$ (non taxables) ;

ATTENDU que la subvention serait remise en un seul versement dès l'approbation de la présente résolution ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Joanne Ralston et résolu d'octroyer une subvention aux organismes COBALI et Canards Illimités Canada, pour un montant maximal de 2672,66 \$, afin de mener une campagne de sensibilisation et de mobilisation auprès des propriétaires privés pour conserver les milieux humides présents sur leur propriété par l'organisation de 2 webinaires par organisme.

Il est également résolu

QUE :

Les demande subvention du COBALI et de CIC ainsi que la présente résolution forment l'entente liant les parties ;

QUE :

La dépense soit financée à même le budget de mise en oeuvre du PRMHH de la MRC ;

ET QUE :

La Directrice générale et greffière-trésorière, ou son remplaçant, soit et est autorisée à signer les documents relatifs à la présente décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS on February 28, 2025, the Minister of the Environment, Climate Change, Wildlife, and Parks confirmed the Pontiac RCM's eligibility for a grant of up to \$289,550 to implement its Regional Plan for Wetlands and Waterways (Resolution 2025-03-07);

WHEREAS Guideline 1 of the Pontiac RCM's Regional Wetlands and Waterways Plan (PRMHH) is to protect 30% and enhance wetlands on private land and water bodies within the RCM's territory through activities aimed at raising public awareness (including landowners) about the conservation of wetlands and waterways;

WHEREAS two grant applications were submitted to the MRC by the organizations Ducks Unlimited Canada (DUC) and the Lièvre River Watershed Committee (COBALI) to help organize a series of four webinars for the Outaouais RCMs and the City of Gatineau on the topic of wetland conservation;

WHEREAS the topics to be covered in each webinar are: 1) An overview of wetland types, their characteristics, and their roles and functions; 2) A general overview of best practices for various audiences (property owners, foresters, vacationers, farmers); 3) Raising awareness among elected officials and employees of municipalities and RCMs regarding issues related to the conservation of wetlands and water ecosystems, and presenting the mechanisms available to support conservation efforts in the region; 4) Raising landowners' awareness of the conservation challenges facing their wetland(s) and presenting conservation tools;

WHEREAS COBALI's grant application amounts to \$731.40 (tax-exempt) and Ducks Unlimited Canada's grant application to the MRC amounts to \$1,941.26 (tax-exempt);

WHEREAS the grant would be disbursed in a single payment upon approval of this resolution;

It is moved by Regional Councillor Ms. Joanne Ralston and resolved to award a grant to COBALI and Ducks Unlimited Canada, in the maximum amount of \$2,672.66, to conduct an awareness and mobilization campaign targeting private landowners to conserve the wetlands on their properties by organizing two webinars per organization.

It was also resolved THAT :

-The grant applications from COBALI and DUC, together with this resolution, constitute the agreement binding the parties;

-The expenditure shall be funded from the MRC's PRMHH implementation budget;

-The Director General and Clerk-Treasurer, or her replacement, is hereby authorized to sign the documents related to this decision.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-15

13.1.4 DEMANDE DE FINANCEMENT - ATELIERS ÉDUCATIFS EN LIEN AVEC LE PRMHH POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2026-2027 ET 2027-2028 | FUNDING REQUEST - EDUCATIONAL WORKSHOPS RELATED TO THE PRMHH, 2026-2027 AND 2027-2028 SCHOOL YEARS

ATTENDU QUE le 28 février 2025, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a confirmé l'éligibilité de la MRC de Pontiac à une subvention d'un montant maximal de 289 550 \$ pour la mise en oeuvre de son Plan régional des milieux humides et hydriques, PRMHH (rés. 2025-03-07) ;

ATTENDU QUE l'action 4.1.6 du PRMHH de la MRC de Pontiac est de Contribuer à l'éducation des jeunes dans les écoles relativement à l'importance de la protection et la conservation des MHH ;

ATTENDU qu'une demande de subvention a été déposée à la MRC par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E) pour l'élaboration et l'animation d'ateliers éducatifs en lien avec le PRMHH de la MRC de Pontiac pour les années scolaires 2026-2027 et 2027-2028 ;

ATTENDU que l'objectif général est de renforcer la compréhension des enjeux environnementaux et éveiller un intérêt pour la conservation des milieux humides chez les jeunes ;

ATTENDU que la trousse pédagogique développée pourra être adaptée aux ressources des établissements scolaires participants avec des outils interactifs et réutilisables à long terme ;

ATTENDU que la demande de subvention du G3E s'élève à 43 844,01 \$ sur deux ans ;

ATTENDU que la subvention serait payable en deux versements ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Pierre Cyr et résolu d'octroyer une subvention à G3E, pour un montant maximal de 43 844,01 \$, afin d'élaborer et d'animer des ateliers éducatifs en lien avec le PRMHH.

Il est également RÉSOLU QUE :

-La dépense soit financée à même le budget de mise en oeuvre du PRMHH de la MRC ;

-La Directrice générale et greffière-trésorière, ou son remplaçant, soit et est autorisée à signer les documents relatifs à la présente décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS on February 28, 2025, the Minister of the Environment, Climate Change, Wildlife, and Parks confirmed the MRC Pontiac's eligibility for a grant of up to \$289,550 to implement its Regional Wetlands and Waterways Plan (Resolution 2025-03-07);

WHEREAS Action 4.1.6 of the PRMHH is to contribute to educating youth in schools about the importance of protecting and conserving wetlands and water areas;

WHEREAS a grant application was submitted to the MRC by the Water Education and Ecosurveillance Group (G3E) for the development and facilitation of educational workshops related to the PRMHH for the 2026-2027 and 2027-2028 school years;

WHEREAS the overall objective is to strengthen young people's understanding of environmental issues and foster an interest in wetland conservation;

WHEREAS the educational kit developed can be adapted to the resources of participating schools using interactive tools that can be reused over the long term;

WHEREAS G3E's grant application totals \$43,844.01 over two years;

WHEREAS the grant would be payable in two installments;

It is proposed by the Regional Councillor Mr. Pierre Cyr and resolved to award a grant to G3E, in the maximum amount of \$43,844.01, to develop and facilitate educational workshops related to the PRMHH.

It was also resolved THAT :

- The expenditure be funded from the MRC's PRMHH implementation budget;
- The Director General and Clerk-Treasurer, or her replacement, be hereby authorized to sign the documents related to this decision.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (CSI) - RENCONTRE DU 11 AOÛT | FIRE SAFETY COMMITTEE (CSI) - MEETING OF AUGUST 11TH

C.M. 2026-08-16

13.2.1 ADOPTION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ ET FIXATION DE SA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR | ADOPTION OF THE REVISED FIRE SAFETY COVER PLAN AND ESTABLISHMENT OF ITS EFFECTIVE DATE

ATTENDU QUE le 20 juillet 2026, le ministre de la Sécurité intérieure a délivré à la MRC de Pontiac une attestation de conformité pour son Schéma de couverture de risques révisé ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 23 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le Schéma doit être adopté sans modification par le Conseil de l'autorité régionale ;

ATTENDU QUE l'article 24 de cette loi prévoit que le Schéma entre en vigueur le 90e jour suivant la réception de l'attestation de conformité ou à une date antérieure fixée par l'autorité régionale ;

Il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et RÉSOLU :

QUE le Conseil régional adopte, sans modification, le Schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Pontiac ainsi que son plan de mise en oeuvre ;

QUE le Schéma entre en vigueur le 1er octobre 2026 ;

QUE l'administration soit autorisée à diffuser l'avis indiquant la date d'entrée en vigueur et, après celle-ci, à transmettre une copie certifiée conforme du Schéma et son résumé aux destinataires prévus par la *Loi sur la sécurité incendie*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS on July 20, 2026, the Minister of Domestic Security issued the MRC Pontiac a certificate of conformity for its revised Fire Safety Cover Plan;

WHEREAS, in accordance with section 23 of the *Fire Safety Act*, the Plan must be adopted without amendment by the council of the regional authority;

WHEREAS section 24 of the Act provides that the Plan comes into force on the 90th day following receipt of the certificate of conformity, or on an earlier date established by the regional authority;

It is PROPOSED by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and RESOLVED:

THAT Regional Council adopt, without amendment, the revised MRC Pontiac Fire Safety Cover Plan and its implementation plan;

THAT the Plan come into force on October 1, 2026;

THAT the administration be authorized to issue the notice indicating the effective date and, following its coming into force, transmit a certified true copy of the Plan and its summary to the recipients prescribed by the *Fire Safety Act*.

CARRIED UNANIMOUSLY

14 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

C.M. 2026-08-17

14.1 NOMINATION D'UN MEMBRE RÉSIDENT AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE | NOMINATION FOR RESIDENT MEMBERSHIP ON THE AGRICULTURAL ADVISORY COMMITTEE

ATTENDU QUE l'article 148.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), ainsi que le règlement C.M. 45-97 du CCA de la MRC, exigent qu'une municipalité régionale de comté dont le territoire comprend une zone agricole établisse un Comité consultatif agricole afin de conseiller le conseil sur toute question relative à l'aménagement, au développement ou à la protection du territoire agricole ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif agricole a pour mandat d'examiner les projets de règlements d'urbanisme, les amendements et les projets de développement susceptibles d'affecter les zones agricoles, et de formuler des recommandations visant à assurer la protection du territoire agricole et la coexistence harmonieuse des usages agricoles et non agricoles ;

ATTENDU QUE le conseil doit légalement consulter le CCA avant d'adopter ou de modifier tout instrument de planification ayant un impact sur la zone agricole, et qu'il doit prendre en considération les avis transmis par le comité ;

ATTENDU QUE la nomination des membres permet au comité d'être dûment constitué, conformément aux exigences de la LAU et le règlement de la MRC, et d'entamer ses travaux pour l'année en cours ;

ATTENDU QUE la composition et le fonctionnement des comités doivent respecter la Politique des comités de la MRC Pontiac (2020) ainsi que le règlement C.M. 45-97 du CCA de la MRC ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Armstrong et résolu d'approuver que le conseil nomme la personne suivante à titre de membre du Comité consultatif agricole (CCA) pour un mandat de 2 ans, conformément aux dispositions de l'article 148.1 et suivants de la LAU :

1. M. Jon Stewart, résident d'Otter Lake

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS section 148.1 of the Act respecting land use planning and development (LAU), along with the MRC's Agricultural Advisory Committee By-law C.M. 45-97, require that a regional county municipality whose territory includes an agricultural zone establish an Agricultural Advisory Committee to advise Council on any matter related to the planning, development, or protection of agricultural land;

WHEREAS the Agricultural Advisory Committee (AAC) is mandated to examine proposed planning by-laws, amendments, and development projects that may affect agricultural zones, and to make recommendations aimed at ensuring the protection of agricultural land and the harmonious coexistence of agricultural and non-agricultural uses;

WHEREAS council is legally required to consult the AAC before adopting or amending any planning instrument that may impact the agricultural zone and must take into consideration the recommendations submitted by the committee;

WHEREAS the appointment of members ensures that the committee is duly constituted in accordance with the requirements of the LAU and the RCM bylaw and able to begin its work for the current year;

WHEREAS the composition and functioning of committees must comply with the MRC Pontiac Committee Policy (2020) along with the MRC's Agricultural Advisory Committee By-law C.M. 45-97;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Armstrong and resolved to approve that Council appoint the following person as member of the Agricultural Advisory Committee (AAC) for a two-year term, in accordance with section 148.1 and subsequent sections of the LAU:

1. Mr. Jon Stewart, Otter Lake Resident

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-18

14.2 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC HURDMAN | HURDMAN LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN

Attendu que la MRC de Pontiac a signé avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles une entente pour la gestion foncière sur les terres du Domaine de l'État localisées sur le territoire de la MRC ;

Attendu qu'en vertu de l'entente de gestion, la MRC s'est vue déléguer des pouvoirs et responsabilités de gestion foncière, notamment attribuer des nouveaux baux et en assurer la gestion en plus de ceux déjà émis et mettre en disponibilité de nouveaux emplacements de villégiature ;

Attendu que le lac Hurdman est localisé dans la municipalité de Chichester dans la zone EXF1 où les chalets de villégiature et les camps de chasse et pêche sont permis ;

Il est proposé par le Conseil régional M. Donald Gagnon et résolu d'approuver le plan de lotissement du projet de développement de la villégiature au lac Hurdman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has signed an agreement with the Minister of Energy and Natural Resources for land management on the Domaine of the State located on the MRC's territory;

Whereas under the management agreement, the MRC has been delegated land management powers and responsibilities, including the assignment of new leases and their management in addition to those already issued and the making available of new resort sites;

Whereas Lake Hurdman is located in the municipality of Chichester in the EXF1 zone where cottages and hunting and fishing camps are permitted;

It is moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to approve the subdivision plan for the Hurdman Lake resort development project.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-19

14.3 INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE
VILLÉGIATURE AU LAC HURDMAN | INFRASTRUCTURE FOR
HURDMAN LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN

Attendu que la MRC de Pontiac a signé avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles une entente pour la gestion foncière sur les terres du Domaine de l'État localisées sur le territoire de la MRC ;

Attendu qu'en vertu de l'entente de gestion, la MRC s'est vue déléguer des pouvoirs et responsabilités de gestion foncière, notamment attribuer des nouveaux baux et en assurer la gestion en plus de ceux déjà émis et mettre en disponibilité de nouveaux emplacements de villégiature ;

Attendu que la MRC doit fournir un accès aux lots du projet de développement de la villégiature au lac Hurdman ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Corey Spence et résolu par le Conseil régional que la MRC paie les droits de coupe et accorde un contrat à un entrepreneur pour la construction/réparation des chemins (25 000 \$) avec l'argent du Fonds de mise en valeur du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has signed an agreement with the Minister of Energy and Natural Resources for land management on the Domaine of the State located on the MRC's territory;

Whereas under the management agreement, the MRC has been delegated land management powers and responsibilities, including the assignment of new leases and their management in addition to those already issued and the making available of new resort sites;

Whereas the MRC must provide access to the lots of the Hurdman Lake Resort Development Project;

It is proposed by Regional Councillor Mr. Corey Spence and resolved by Council that the MRC pay the stumpage fees and award a contract to a contractor for the construction/repair of the roads (\$25,000) with money from the Fonds de mise en valeur du territoire.

CARRIED UNANIMOUSLY

15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

C.M. 2026-08-20

15.1 APPEL DE PROJETS - FONDS DE SOUTIEN AUX FESTIVALS ET
GRANDS ÉVÉNEMENTS 2027, VOLET 2 : DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL | CALL FOR PROJECTS - 2027 FESTIVALS AND
MAJOR EVENTS SUPPORT FUND, COMPONENT 2:
TERRITORIAL DEVELOPMENT

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a conclu avec la MRC de Pontiac une entente financière signée le 15 septembre 2025 ;

ATTENDU QUE cette entente, appelée « Volet 2 - Développement territorial », permet de soutenir des activités qui mobilisent les communautés ainsi que la réalisation de projets visant à améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac souhaite lancer un appel de projets dans le cadre du Fonds de soutien aux festivals et grands événements, financé par le Volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) ;

ATTENDU QUE ce fonds vise à soutenir financièrement et techniquement les festivals et événements majeurs qui renforcent l'identité culturelle, économique et touristique du Pontiac ;

ATTENDU QUE les initiatives soutenues doivent contribuer à la vitalité du territoire, à la participation citoyenne, au sentiment d'appartenance et à l'attractivité des communautés ;

ATTENDU QUE l'appel de projets sera ouvert du 9 septembre au 21 octobre 2026 ;

ATTENDU le Cadre d'intervention adopté par le Conseil en mars 2026 (C.M.2026-03-27) ;

ATTENDU QUE les dispositions de la Politique de soutien aux festivals et grands événements (PSFGE), lesquelles établissent les critères et modalités d'évaluation des demandes de soutien ;

Il est PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et RÉSOLU d'autoriser le lancement de l'appel de projets du Programme de financement des festivals et événements, qui se déroulera du 9 septembre au 21 octobre 2026, conformément à la proposition soumise par le Département de développement économique et au Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Ministry of Municipal Affairs and Housing (MAMH) entered into a financial agreement with the MRC Pontiac signed on September 15, 2025;

WHEREAS this agreement, called "Component 2 - Territorial Development", supports activities that mobilize communities and the implementation of projects aimed at improving living

environments, particularly in the social, cultural, economic and environmental fields;

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to launch a call for projects under the Support Fund for Festivals and Major Events, funded by Component 2 of the Regions and Rurality Fund (FRR);

WHEREAS this fund aims to provide financial and technical support for major festivals and events that strengthen the cultural, economic and tourism identity of the Pontiac;

WHEREAS the initiatives supported must contribute to the vitality of the territory, citizen participation, a sense of belonging and the attractiveness of communities;

WHEREAS the call for projects will be open from September 9 to October 21, 2026;

WHEREAS the Intervention Framework adopted by Council in March 2026 (C.M.2026-03-27);

WHEREAS the provisions of the Festivals and Major Events Support Policy (PSFGE), which establish the criteria and evaluation procedures for funding applications;

It is MOVED by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and RESOLVED to authorize the launch of the call for projects under the Festivals and Events Funding Program, to be held from September 9 to October 21, 2026, in accordance with the proposal submitted by the Department of Economic Development, and the intervention framework for the vitality of the territory.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-21

15.2 MODIFICATION - FRR2 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS - 2025-P2 | AMENDMENT - FRR2 ANNUAL ACTIVITY REPORT - 2025-P2

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a conclu une entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), signée le 31 mars 2020, avec la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intitulée « Volet 2 - Développement territorial » prévoit la production et le dépôt d'un rapport annuel d'activités ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil régional des maires a adopté le Rapport annuel d'activités FRR2 - 2025-P2 par la résolution C.M. 2026-06-19 lors de sa séance du 18 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE, à la suite de la révision du rapport par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), il a été constaté que les montants versés à la

conférence des préfets de l'outaouais (CPO), dans le cadre de l'Entente sectorielle de concertation régionale de l'Outaouais 2021-2026 (référence MAMH : 2021-001329), étaient erronés ;

CONSIDÉRANT QUE les corrections nécessaires ont été apportées au Rapport annuel d'activités FRR2 - 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter la version révisée du rapport afin de remplacer la version précédemment adoptée ;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Jennifer Quaile et résolu d'adopter le Rapport annuel d'activités FRR2 - 2025-P2, version révisée, tel que présenté.

Il est aussi résolu de transmettre cette version révisée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de satisfaire aux exigences de l'entente relative au Fonds régions et ruralité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) entered into an agreement concerning the Regions and Rurality Fund (FRR) with the MRC of Pontiac, signed on March 31, 2020;

WHEREAS the agreement entitled “Component 2 - Support for Local and Regional Development” requires the preparation and submission of an annual activity report;

WHEREAS the Regional Council of Mayors adopted the FRR2 Annual Activity Report - 2025-P2 through Resolution C.M. 2026-06-19 at its meeting of June 18, 2026;

WHEREAS, following the review of the report by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), it was determined that the amounts paid to the Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO) under the Outaouais Regional Concertation Sectoral Agreement 2021-2026 (MAMH Reference: 2021-001329) were incorrect;

WHEREAS the necessary corrections have been made to the FRR2 Annual Activity Report - 2025-P2;

WHEREAS it is necessary to adopt the revised version of the report in order to replace the version previously adopted;

IT IS MOVED BY Regional Councillor Ms. Jennifer Quaile and resolved to adopt the revised version of the FRR2 Annual Activity Report - 2025-P2, as presented.

IT IS FURTHER RESOLVED to forward this revised version to the Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

(MAMH) in order to meet the requirements of the Regions and Rurality Fund agreement.

CARRIED UNANIMOUSLY

16 2E PÉRIODE DE QUESTIONS ET DÉCLARATIONS | 2ND QUESTION PERIOD AND STATEMENTS

Aucune | None

C.M. 2026-08-22 17 OUVERTURE - SESSION À HUIS-CLOS (DOSSIER RH - SONDAGE) | OPENING - IN CAMERA SESSION (HR FILE - SURVEY)

Il est résolu d'ouvrir une session à huis-clos à 20:15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was resolved to open an in-camera session at 8:15 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-23 18 FERMETURE - SESSION À HUIS-CLOS (DOSSIER RH - SONDAGE) | CLOSING - IN CAMERA SESSION (HR FILE - SURVEY)

Il est résolu de clore la session à huis-clos à 20:31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was resolved to close the in-camera session at 8:31 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2026-08-24 19 FERMETURE | CLOSING

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu de clore la séance du Conseil régional de la MRC de Pontiac du jeudi 20 août 2026 à 20:32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to close the Thursday, August 20, 2026, sitting of the Pontiac RCM Regional Council at 8:32 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Kim Lesage	Jane Toller
Directrice générale et greffière- trésorière	Préfète